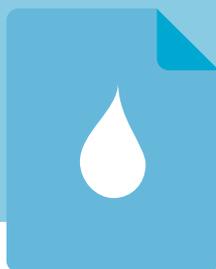


Lettre Eau'Fact

Bulletin d'information de la cellule Eau et Agriculture de la FRAB Champagne-Ardenne



numéro 20
mars 2016



A la Une

Nouvelle recrue à la Cellule Eau !



Avant d'arriver à la FRAB Champagne-Ardenne, j'ai réalisé mes études à l'école d'ingénieurs VetAgro Sup, ancienne ENITA de Clermont-Ferrand. Avant cela, j'ai passé deux ans à l'université et suivi des cours d'écologie, ce qui m'a sensibilisée à l'agriculture biologique et à la préservation de l'environnement. J'ai réalisé mon stage de fin d'étude à la FRAB Bretagne sur les perspectives des fermes laitières bio en Bretagne. Arrivée depuis début février, je remplace Marina GALY pour ses missions au sein de la cellule Eau et je travaille également aux côtés de Samuel MARTIN pour la restauration collective. Pour mes missions eau, je travaille sur le territoire Seine Normandie, regroupant les départements de l'Aube et la Marne et une partie de la Haute-Marne et des Ardennes. Une de mes missions principale est de réaliser des animations sur ce territoire, appelées Fermes Bio Ouvertes et Vignes Bio Ouvertes. Une autre de mes missions est de travailler sur le Réseau de Fermes Témoins. D'une part, en actualisant les diagnostics déjà existants, et d'autre part en intégrant une ou plusieurs nouvelles fermes.

Sommaire

A la Une

Nouvelle recrue à la Cellule Eau

p. 1

En région

Animations agricoles et viticoles d'avril à juillet 2016

p. 1

La Cellule Eau, sollicitée pour son expertise agrobiologique

p. 2

Au niveau national

La place de l'AB dans les SDAGE

Eau du bassin Rennais : la maîtrise foncière et la restauration collective comme leviers d'actions pour la protection de l'eau

p.3

Ca nous inspire...

Flux de polluants - Exposé de Gilles Billen

p.4

Agenda

p.4

En région

Animations agricoles et viticoles d'avril à juillet 2016

La Cellule Eau de la FRAB, en partenariat avec les GAB, l'ACB et les Chambres d'Agriculture Départementales, a préparé un programme d'animations agricoles pour répondre aux enjeux eau du territoire. Ainsi, les animations ont été réfléchies d'une part sur le lieu (dans une zone à enjeux eau ou proche), et d'autre part sur les problématiques agricoles locales. Ci-dessous se trouve la carte des animations prévues sur la première moitié de l'année 2016, elles se concentrent d'avril à juillet. A ce jour, 4 VBO et 9 FBO sont organisées sur l'ensemble de la région.

Dans le département des Ardennes, nous prévoyons 5 animations :

- 26/04 : chez Jean-François et Quentin Guillaume, il est prévu un tour de plaine

avec la présence du technicien GDA des Trois Cantons ;

- 03/05 : chez Philippe Boileau en polyculture-élevage bovin laitier sur la thématique « bilan 5 ans après la conversion à l'AB » ;
- 2ème semaine de mai (date à fixer) : chez des agriculteurs en grandes cultures sur la thématique du désherbage mécanique ;
- 16/06 : chez Frédéric Lefèbvre en bovins et ovins allaitants, sur la thématique de la commercialisation des productions d'élevage en circuit court et de proximité ;
- 21/06 : chez Jordan et Gilles Guillet en grandes cultures, sur la thématique « produire des légumes de plein champ biologiques ».



Lettre Eau'Fact n°20

FRAB Champagne-Ardenne - www.biochampagneardenne.org

Joël BOURDERIOUX, Gwladys FONTANIEU, Claire VIDIE, chargés de mission Eau et AB

T : 03 26 64 90 50 - F : 03 26 64 96 80 - E-mail : g.fontanieu@biochampagneardenne.org

Dans le département de la Haute-Marne, nous prévoyons 3 animations pour ce début d'année :

- 26/04 : chez Thierry Remy en polyculture-élevage bovins laitiers, sur une thématique plus générale : découverte de son système de production via les indicateurs du diagnostic IDEA (indicateur de durabilité des exploitations agricoles) ;
- Mai (date à fixer) : chez Eric Gruot en grandes cultures. Nous envisageons un tour de plaine afin de discuter de la conduite des cultures et aborder le désherbage mécanique ;
- 14/06 : chez Vincent Rondelet également en grandes cultures. Nous proposons d'échanger autour des cultures de légumineuses, notamment sur les semences fourragères ;

Dans le département de l'Aube, nous prévoyons 2 animations :

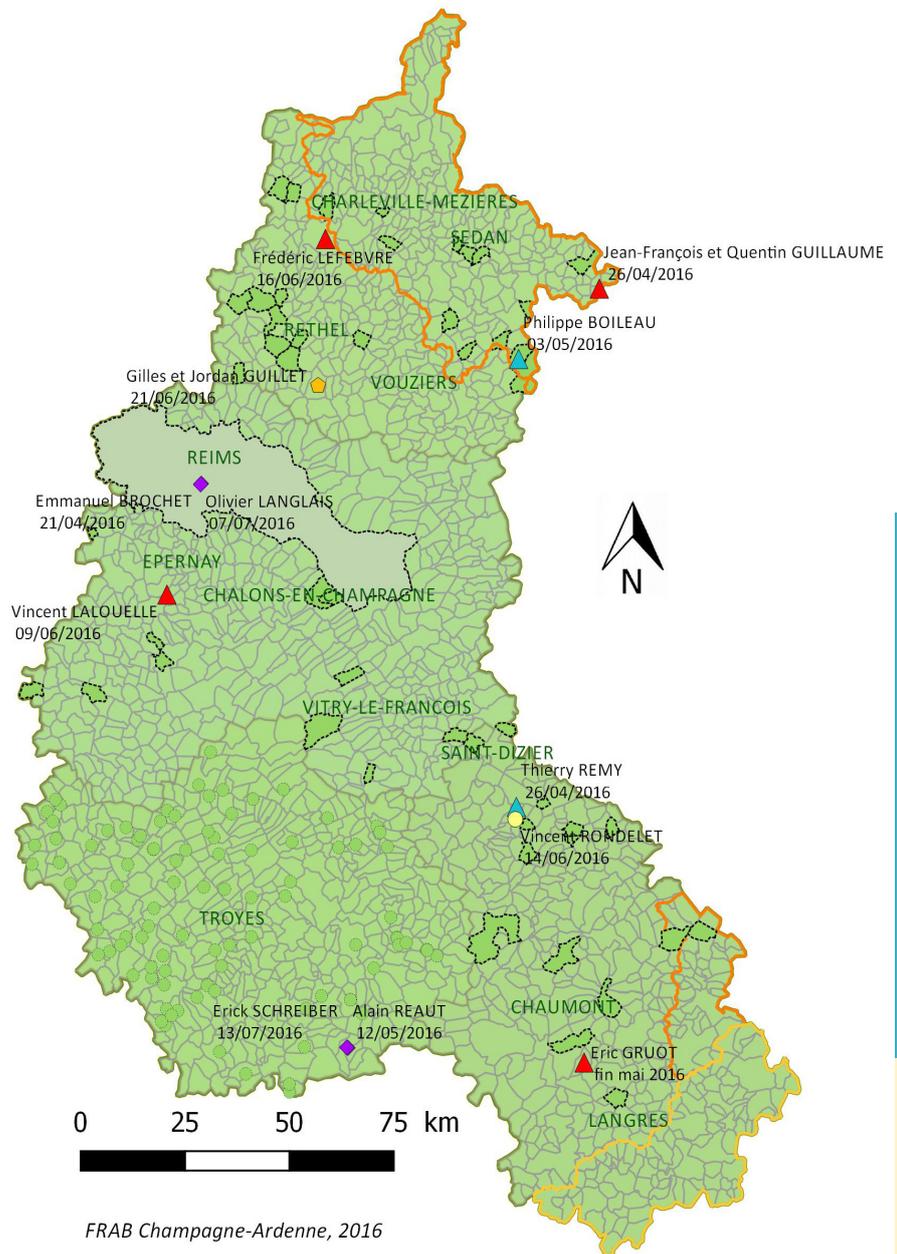
- 12/05 : chez Alain Réaut, en viticulture sur la thématique du travail du sol ;
- 13/07 : chez Erick Schreiber, en viticulture sur la thématique de la protection du vignoble.

Dans le département de la Marne, nous prévoyons 3 animations :

- 21/04 : chez Emmanuel Brochet, en viticulture, sur la thématique du travail du sol et sur les techniques utilisées, avec démonstration de matériel et visite du vignoble ;
- 09/06 : chez Vincent Lalouelle, en polyculture-élevage, sur une thématique générale : découverte de son système de production ;
- 07/07 : chez Olivier Langlais, en viticulture, retour sur ses essais à base de fertilisation de luzerne «3 ans après » et visite du vignoble.

Plusieurs animations font intervenir des techniciens de chambre d'agriculture spécialisés sur l'AB, des chargés de missions filières biologiques de la FRAB, mais aussi des opérateurs économiques.

Retrouvez le programme de nos animations sur notre site internet. Une ou deux animations supplémentaires pourraient s'ajouter à ce programme.



Légende

- Limites bassin Rhin-Meuse
- Limites bassin Rhône Méditerranée Corse
- Animations agricoles :
 - ▲ Bovins lait
 - ▲ Bovins viande
 - Légumes de plein champ
 - Céréales et oléo-protéagineux
 - Viticulteurs
 - Luzerne
 - Captages prioritaires Aube
- Limites Vesles Marnaise
- Zones avec captages prioritaires nécessitant un travail sur 2016

La Cellule Eau, sollicitée pour son expertise agrobiologique

La cellule eau de la FRAB Champagne-Ardenne apportera son expertise pour le développement de l'agriculture biologique via des (pré)-diagnostics agrobiologiques visant à apporter une vision globale de l'AB (production, consommation, filières, politiques publiques, réglementation) sur le territoire d'étude. Ce travail permet d'amener les parties prenantes à aborder objectivement et sérieusement le développement de l'AB. Plusieurs territoires sont concernés par cette expertise :

- 15 captages sur les bassins hydrographiques Seine-Normandie et Rhin-Meuse ;
- Le territoire du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Lettre Eau'Fait n°20

FRAB Champagne-Ardenne - www.biochampagneardenne.org

Joël BOURDERIOUX, Gwladys FONTANIEU, Claire VIDIE, chargés de mission Eau et AB

T : 03 26 64 90 50 - F : 03 26 64 96 80 - E-mail : g.fontanieu@biochampagneardenne.org

La place de l'AB dans les SDAGE

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document de planification, demandé par la DCE (Directive Cadre sur l'Eau), qui fixe pour une période de 6 ans, les objectifs environnementaux à atteindre ainsi que les orientations de travail et les dispositions à prendre pour les atteindre et assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Le Programme de Mesure (PDM) présente les mesures opérationnelles à prendre pour atteindre les objectifs environnementaux du SDAGE.

Quelle est la place de l'AB dans ces documents ? Du fait des pratiques utilisées par les agrobiologistes, pour partie garanties par le cahier des charges et qui démontrent leur intérêt agroécologique, l'agriculture biologique est encouragée. En outre, le changement de pratique est fortement mis en avant et s'appuie, sur le terrain, sur les pratiques des agrobiologistes, premiers utilisateurs, même si cela n'est pas indiqué.

Dans le SDAGE du bassin Seine-Normandie, l'AB est explicitement citée dans les orientations 8 et 16 :

- **Orientation 8** – Promouvoir les actions à la source de réduction ou suppression des rejets de micropolluants
L'AB est citée comme une des voies d'évolution qui apporte sa contribution pour atteindre les objectifs du SDAGE.
- **Orientation 16** – Protéger les aires d'alimentation de captage d'eau destinées à la consommation humaine contre les pollutions diffuses

Dans le cadre d'actions de maîtrise de l'usage des sols visant à concilier utilisation agricole et préservation de la ressource en eau, le SDAGE demande à considérer prioritairement les surfaces AB mais aussi les surfaces enherbées.

Dans le SDAGE du bassin Rhin-Meuse, l'AB est citée dans le cadre de l'orientation « Réduire la pollution de la ressource en eau afin d'assurer à la population la distribution d'une eau de qualité ». Il est écrit que pour les captages prioritaires issus du Grenelle et de la Conférence environnementale, la priorité doit être donnée aux surfaces en AB et en agriculture faiblement utilisatrice d'intrants. Un objectif de 33 % de SAU dans les AAC concernées est fixé pour 2020.

Dans le programme de mesure du bassin Rhin-Meuse, découlant du SDAGE, dans les « mesures territorialisées du domaine « agriculture » » concernant la limitation et transferts et des apports sur les aires d'alimentation de captages dégradés, nous retrouvons également l'AB.

Par ailleurs, dans le cadre de la reconquête et la protection de l'état de toutes les masses d'eau, le PDM met en avant l'objectif de 20 % de la SAU en AB située en zones dégradées au sens du SDAGE et sur 6 % des cultures en zones non dégradées. Une mesure s'intitule « Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surfaces en herbe, maîtrise foncière...) ». Il est écrit qu'il faut donner la priorité aux surfaces d'agriculture biologique et d'agriculture faiblement utilisatrices d'intrants.

Eau du bassin Rennais : la maîtrise foncière et la restauration collective comme leviers d'actions pour la protection de l'eau

La collectivité Eau du Bassin Rennais (EBR) regroupe 56 communes et produit l'eau pour les 466 000 habitants de son territoire. La qualité des eaux des 12 captages s'est dégradée depuis les années 1970 pour les principaux paramètres suivis (nitrates, pesticides, matières organiques). La collectivité met progressivement en place des actions de reconquête de la qualité de l'eau. Afin de faire évoluer durablement et efficacement les modes de production agricole, EBR décide d'agir sur deux leviers : la maîtrise foncière et la valorisation économique des productions.

1. Maîtrise foncière :

- L'échange foncier pour favoriser le regroupement parcellaire à proximité des sièges d'exploitation et faire évoluer les systèmes de production.
- L'achat de foncier : EBR a passé une convention avec la SAFER afin d'acquérir du foncier (avec le soutien financier de l'AELB). Les parcelles acquises sont ensuite louées via un bail rural à clause environnementale qui impose un cahier des charges strict (zéro pesticide, autonomie alimentaire, limitation de la fertilisation azotée) contre un loyer peu élevé (50€ / ha / an).
- L'installation de cinq agriculteurs biologiques suite au départ à la retraite d'un agriculteur.

2. Valorisation économique des productions :

- *Marché public expérimental de la restauration collective de la ville de Rennes*
Rennes Métropole a travaillé sur un modèle de marché public permettant d'acheter directement auprès d'agriculteurs situés sur les AAC de la collectivité acheteuse. Un premier marché public expérimental a été lancé par la Ville de Rennes. Le principe de ce marché est de commander des « denrées dont les modes de production participent à la protection des ressources en eau de la collectivité » (incluant les produits biologiques). Ce projet de marché public a nécessité :
 - L'identification des exploitations en capacité de fournir ;
 - L'étude de l'organisation de la restauration collective scolaire afin de la rendre compatible avec celle des filières de production locale ;

Lettre Eau'Fait n°20

FRAB Champagne-Ardenne - www.biochampagneardenne.org

Joël BOURDERIOUX, Gwladys FONTANIEU, Claire VIDIE, chargés de mission Eau et AB

T : 03 26 64 90 50 - F : 03 26 64 96 80 - E-mail : g.fontanieu@biochampagneardenne.org

- La définition du marché public et des critères de sélection des fournisseurs potentiels, ainsi que les exigences de progrès environnemental. Le cahier des charges vise à faire évoluer favorablement les pratiques agricoles et la durabilité des exploitations. En complément, le cahier des charges comporte des exigences d'entrée : pas d'OGM, ni de pesticides néonicotinoïdes (néfastes pour les pollinisateurs), pas de pesticides les plus retrouvés dans l'eau, pas d'antibiotiques en préventif, et enfin, pas d'hormones de croissance.

À la suite de cette première expérience, une centrale d'achat visant à rassembler l'ensemble des restaurations collectives publiques comme privées du bassin rennais est en cours de création.

- **Sensibilisation et accompagnement des restaurations collectives du Bassin Rennais**

Un travail a été initié pour rassembler les élus, gestionnaires et cuisiniers des communes du Bassin Rennais, afin de les sensibiliser à l'importance de l'achat auprès de filières de production locales bio pour la qualité de l'eau et le développement économique local.

- **Marque de territoire « Eau en Saveurs® »**

Afin de faire la promotion auprès du grand public des produits alimentaires locaux et respectueux de la qualité de l'eau, une marque de territoire « Eau en Saveurs® » a été créée. Cette marque est destinée à valoriser les produits issus des AAC respectant des clauses environnementales et des exigences d'entrée préservant la qualité de l'eau.

Résultats

- Passage de 2 à 2,2% de la SAU en bio entre 2011 et 2015 (+ 5 fermes)
- 13 % de produits bio en restauration collective pour la Ville de Rennes

Perspectives

Sensibilisation des citoyens consommateurs ainsi que des acheteurs à une alimentation et une consommation durable afin de faire évoluer les modes de production agricole vers une plus grande prise en compte de l'enjeu de la qualité de l'eau (incluant d'augmenter la proportion de l'AB sur les AAC du Bassin Rennais).

Source : FNAB, « Eau, Bio et Territoires »

Plus d'informations : <http://www.eauetbio.org/experiences-locales/eau-du-bassin-rennais/>

Ça nous inspire...

Flux de polluants - Exposé de Gilles Billen

Nous vous invitons à visionner la présentation de Gilles Billen, directeur de recherche au CNRS, réalisée lors du séminaire des sites pilotes Eau & Bio des 18 et 19 janvier derniers (2016). Son témoignage scientifique sur la connaissance des flux de polluants, l'agriculture biologique, et l'eau vous permettra de comprendre, pour le paramètre « nitrates », les évolutions de la qualité de l'eau, les relatifs progrès de l'agriculture de ces dernières années et l'intérêt, l'importance des pratiques agro-biologiques et à fortiori de l'AB. Au travers de cette présentation étayée de travaux scientifiques, Gilles Billen vous amènera à reconsidérer notre paysage et système agroalimentaire. Le lien sera fait avec l'étude prospective Afterres 2050.

Pour voir la vidéo : <http://www.eauetbio.org/evenements/seminaire-sites-pilotes-janv-2016/>
<https://youtu.be/pc1GzGNacXc>

Agenda

Pour connaître tous les détails, rendez-vous sur notre site internet, rubrique Agenda.

- 19/04/2016 : **Les ETATS GÉNÉRAUX de la BIO GRAND EST** (54) - à Nancy de 10h à 16h

Réservé aux producteurs bio

- 5/06/2016 : **Fête du lait bio chez Jérôme Oudart (51) et chez Thierry Remy (52)**

Plus d'informations prochainement mais vous pouvez d'ores et déjà réserver votre date !

Programme d'animations en pages 1 et 2 !

Formations

(plus d'informations sur notre site internet <http://www.biochampagneardenne.org/>)

- Formation «**Inventer ma ferme dans 10 ans**» (52) - Mardi 26 ou mercredi 27 avril 2016 de 9h30 à 17h30 à Esnoms-au-Val ou Joinville
- Formation «**Et si je passais mes cultures en bio?**» (08) - Jeudi 28 avril 2016 de 9h30 à 17h30 à Avaux

La cellule d'animation Eau et Agriculture bénéficie du soutien de :



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Lettre Eau'Fact n°20

FRAB Champagne-Ardenne - www.biochampagneardenne.org

Joël BOURDERIOUX, Gwladys FONTANIEU, Claire VIDIE, chargés de mission Eau et AB

T : 03 26 64 90 50 - F : 03 26 64 96 80 - E-mail : g.fontanieu@biochampagneardenne.org